

## La Bioéthique de la Procréation Revisité

Mehl, Dominique 1

<sup>1</sup> CNRS, France

DOI 10.5072/zenodo.1205001

TO CITE

Mehl, D. (2023). La Bioéthique de la Procréation Revisité. *Proceedings of the Paris Institute for Advanced Study*, 17. https://doi.org/10.5072/zenodo.1205001

PUBLICATION DATE 21/11/2019

ABSTRACT

La bioéthique de la procréation revisitée : rencontre du cycle "Bioéthique : aux Frontières de la Vie ?" organisée et animée par Séverine Mathieu, directrice d'études à l'EPHE-PSL, et Saadi Lahlou, directeur de l'IEA de Paris.

La loi de bioéthique en cours de révision parlementaire modifie sérieusement le paysage de la procréation médicalisée. Elle ouvre l'accès à la PMA aux couples lesbiens et aux femmes seules. Elle prévoit de lever l'anonymat des dons de gamètes. Les conceptions qui sous-tendent cette réforme articulent une vision de l'évolution des familles, une exigence d'égalité et un engagement en faveur de plus de liberté procréative. Libéralisation ou libéralisme ?



Mehl, D. (2023). La Bioéthique de la Procréation Revisité. *Proceedings of the Paris Institute for Advanced Study*, 17. https://doi.org/10.5072/zenodo.1205001 2019/15 - Agir en temps de crise - Article No.7. Freely available at https://paris.pias.science/article/BIOET\_2019\_2\_Procreation - 2826-2832/© 2023 Mehl D. This is an open access article published under the Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International Public License (CC BY-NC 4.0)